

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 JUILLET 2024 A 19H00

Le 3 juillet 2024, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 27 juin 2024 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Marie-France MICOUD, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Philippe ROGER (pouvoir à Philippe DECOMBLE), Maria DE JESUS CARLOS (pouvoir à Alice SEBBAG), Séverine BUSSON (pouvoir à Karla AREL), Brahim OUAREM (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Eléonore MORENO (pouvoir à Brigitte JAUNET), Jacques BOULANGER (pouvoir à Franklin OBIANYOR), Laurence MOLINARI (pouvoir à Mohammed ZAOUI), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Nadia CARCASSET), Norman PANTER (pouvoir à Danièle GARCIA), Patricia BARTOLI (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jérémy SIMON (pouvoir à Marc LE MEUR), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Thierry BESSE (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Zagros-Hammi TUM (pouvoir à Quentin CHOLLET).

Absents Excusés : Thomas ZLOWODZKI, Nancy LE FOLL

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 22

représentés : 15

absents : 2

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame Brigitte JAUNET est élue secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2024

Délibération n°24-80

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Finances

Affaire suivie par Gwendaline BOYER

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales et notamment son article 1^{er},

VU l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics administratifs,

VU la délibération n°24-34 en date du 3 avril 2024 approuvant le Budget Primitif 2024,

CONSIDERANT qu'il convient de réajuster certains comptes budgétaires,

CONSIDERANT l'avis de la commission budgétaire qui s'est tenue le 24 juin 2024,

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrées en dépenses et en recettes, la décision modificative n°1 de la Commune pour l'exercice 2024, laquelle est arrêtée ainsi qu'il suit :

✓ Section de Fonctionnement	158 687,00 €
✓ Section d'Investissement	121 687,00 €

VOTE

Pour : 32

Contre

Abstention : 5 (M. Chollet, Mmes Rolly, Schlatter, MM Besse et Tum)

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



MAIRIE STE GENEVIEVE DES BOIS-BUDGET PRINCIPAL STE GENEVIEVE DES BOIS -DM 1-2024

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
Décision modificative 2024 n°1 - BUDGET PRINCIPAL STE GENEVIEVE DES BOIS	
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de représentés : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 37

VOTES :

Pour : 32
 Contre :
 Abstentions : 5

Date de convocation : 27 juin 2024

Présenté par le Maire.
 A Sainte Geneviève des Bois, le 3 juillet 2024

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,
 A Sainte Geneviève des Bois, le 3 juillet 2024

Les membres du Conseil Municipal,


M. PETIT

Mme BOUCHON

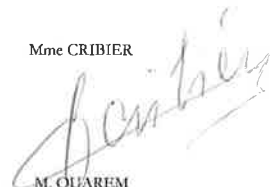


M. LE MEUR



Mme DE JESUS CARLOS

Mme CRIBIER


M. OUAREM

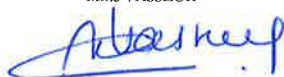
Mme MOLINARI

Mme FERROUDI

M. MARTINS



Mme VASSEUR



M. ROGER

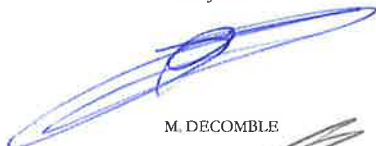


Mme C. ARCASSET

M. LUNDA



Mme JAUNET



M. DECOMBLE



M. MINATCHY

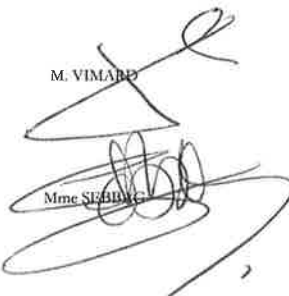
M. CHAUVEAU



Mme QUESNEL



M. VIMARD




Mme SIBDAG



M. ZAOUI

Mme GARCIA



Mme MICOUD

M. OBIANYOR



M. BOULANGER

Mme BARTOLI

Mme AREL



Mme MORENO

M. PANTER

Mme BUSSON

Mme QADHI

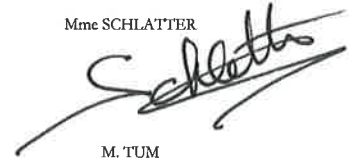
M. SIMON

M. ZLOWODZKI

M. BESSE

Mme LE FOLL

Mme SCHLATTER



Mme ROLLY

M. CHOLLET

M. TUM



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 juillet 2024
et de la publication le 5 juillet 2024

A Sainte Geneviève des Bois, le 4 juillet 2024

